



Communiqué de presse

11 novembre 2013

## **Épisiotomie: taux en baisse, mais tout reste à faire en matière de consentement et de transparence des établissements**

L'épisiotomie, incision pratiquée dans le périnée pour faciliter la sortie du bébé, est un sujet de mobilisation pour le Ciane depuis sa création en 2003. En 2005, le Collège national des gynécologues obstétriciens français (CNGOF) publie des recommandations dans lesquelles il prend acte qu'il n'y a pas d'indications prouvées à l'épisiotomie systématique et propose de viser un taux global de 30% d'épisiotomies au lieu des 47% constatés à l'époque. Huit ans après ces recommandations, qu'en est-il de la pratique de l'épisiotomie en France et comment les femmes la vivent-elle?

Notre étude, qui repose sur 9783 accouchements par voie basse dont 6300 depuis 2010, atteste de l'effort fait par la communauté médicale pour modifier ses pratiques : le taux d'épisiotomie s'établit à 30% sur la période 2010-2013 (47% pour un premier accouchement, 16% pour les suivants). En outre, les femmes s'estiment mieux informées sur cet acte, même si, dans 85% des cas, le consentement n'est toujours pas demandé.

Un certain nombre d'autres résultats sont à relever :

- le recours à l'épisiotomie est très sensiblement moindre dans les espaces physiologiques ou salles nature [note1] (31% des primipares au lieu de 47%) ;
- l'extraction instrumentale (forceps, ventouse) qui concerne 30% des primipares est associée à des taux élevés d'épisiotomie (70% des primipares avec extraction instrumentale) quoiqu'en baisse depuis 2005 ;
- la liberté de mouvement et de position durant l'accouchement est associée à un taux d'épisiotomie plus faible (29% des primipares qui ont toute liberté, contre 56% si elles n'ont aucune liberté) ;
- trois femmes sur quatre ayant eu une épisiotomie disent en avoir souffert et parmi elles, 61% en ont souffert plus d'une semaine. Cette proportion est plus importante en cas d'extraction instrumentale.

Ces différents constats nous amènent à formuler un certain nombre de réclamations et préconisations qui concernent :

- Le consentement : nous demandons des mesures pour que la demande de consentement soit effective et respectée pour toutes les femmes, en accord avec la loi de 2002 sur les droits des patients qui précise qu' "aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne" (L-1111-4 du code de la santé publique).
- La transparence de l'information : seuls des établissements dont les taux sont en dessous

de la moyenne publient leur taux. Nous demandons aux pouvoirs publics d'organiser la publication des taux d'épisiotomie, de manière à informer les femmes et à encourager les établissements à améliorer leurs pratiques.

- Une redéfinition du taux maximal admissible : la moyenne nationale a maintenant atteint le taux maximum qui était l'objectif fixé en 2005 par le CNGOF. Certains établissements ayant des taux de l'ordre de 10% en France, nous demandons l'abaissement du taux vers lequel les établissements doivent tendre.
- L'amélioration des pratiques associées à l'extraction instrumentale afin de diminuer le recours à l'épisiotomie.

L'enquête réalisée par le CIANE est diffusée en partenariat avec Parents

*Une présentation de ce dossier est disponible dans le numéro en kiosque le 8 novembre*

### Notes

[1] accouchements dans des établissements déclarant proposer une telle approche de type "salle nature" ET pour lesquels les femmes ont déclaré avoir "*démarré [le travail] dans un espace particulier de l'établissement (espace / pôle physiologique; maison / pavillon de naissance)*".

Le Collectif interassociatif autour de la naissance (CIANE) est un collectif d'associations agréé pour la représentation des usagers dans le système de santé. Il réunit une quarantaine d'associations françaises d'usagers de la santé concernés par les questions relatives à la grossesse, à la naissance et aux premiers jours de la vie. Le CIANE a développé une expertise collective appuyée sur l'expérience des associations, valorisée dans des partenariats avec des professionnels (HAS, CNGOF). Il milite auprès des pouvoirs publics pour le respect des parents, de leurs droits et de leurs choix, et réclame une information complète et loyale sur les choix qui se présentent aux parents.

<http://ciane.net/blog/>

CIANE, 9 rue Boulitte, 75014 Paris

Contact : Chantal Ducroux-Schouwey, 06 02 53 40 30

[presse@ciane.net](mailto:presse@ciane.net)